



au Cartel, aux composantes, aux partis politiques,
à l'UAPG et aux médias

Notre réf. 3000-CoT

re7526

Genève, le 11-11-2014

Un budget d'austérité qui épargne les riches, s'attaque aux plus démunis, à l'emploi et aux conditions de travail du personnel des services publics

« La force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres »

(préambule de la Constitution fédérale)

Parce qu'il épargne les riches contribuables, frappe durement les plus démunis et la classe moyenne, s'attaque à l'emploi et aux conditions de travail du personnel des services publics et parapublics, pour la CGAS, le projet de budget 2015 présenté par le Conseil d'Etat le 18 septembre dernier est inacceptable.

Les riches dispensés de l'effort collectif

Alors que le Conseil d'Etat regrette de devoir encore emprunter afin de financer les investissements du Canton, et qu'il s'attaque aux plus faibles et au personnel pour résorber le déficit de fonctionnement dit structurel, le projet de budget ne présente aucune mesure d'augmentation des recettes fiscales mettant à contribution les riches contribuables. Le plan de mesures du Conseil d'Etat mentionne certes la « suppression de certaines niches fiscales » (mesure 59), mais cette mesure n'est ni chiffrée ni envisagée de manière ferme et prioritaire. Or, ces « niches fiscales » dispensent les plus fortunés de ce canton de l'effort collectif exigé des autres catégories de la population. La CGAS déplore notamment le maintien du bouclier fiscal, véritable privilège plafonnant l'imposition des grandes fortunes et des plus hauts revenus.

La CGAS rappelle que le Canton vit une crise des recettes sciemment provoquée par la droite patronale qui a imposé plusieurs réformes fiscales au bénéfice des riches qui ont vidé les caisses de l'Etat. Cette opération de démantèlement risque de s'accroître encore si la réforme de la fiscalité des entreprises avec réduction du taux d'imposition à 13%, que le Conseil d'Etat semble donner pour acquise et à laquelle la CGAS s'oppose, devait se concrétiser en diminuant encore les rentrées fiscales de 500 millions par an. Hautement préoccupée par la justice fiscale et les prestations à la population, la CGAS soutient ainsi le projet de loi récemment déposé visant à revenir partiellement sur la baisse d'impôt sur le revenu des personnes physiques de 12% approuvé en votation populaire en 1999 sur initiative des libéraux, réforme qui a fait perdre 400 millions d'impôts par an et qui n'a profité qu'aux riches.

Attaques inacceptables contre les plus démunis et la classe moyenne basse

La CGAS dénonce avec la plus grande fermeté les mesures touchant les prestations sociales et l'aide au logement. Il est scandaleux que le Conseil d'Etat persiste dans la diminution de 150 frs du « supplément d'intégration » octroyé aux bénéficiaires de l'aide sociale. Dans une des villes les plus riches et plus chères du monde, s'attaquer ainsi au revenu des plus démunis est choquant, tout comme l'est le fait de s'attaquer au revenu de 1300 bénéficiaires des prestations complémentaires AVS-AI.

De plus, dans un Canton où les salaires stagnent lorsqu'ils ne baissent pas, et où les primes d'assurances maladie ne cessent d'augmenter abusivement, la suppression du premier palier de subside d'assurance maladie pour quelques 17 000 personnes à bas et moyen revenu ne peut que participer à la précarisation croissante d'un nombre toujours plus grand de travailleuses et travailleurs. La diminution de l'aide au logement, également inscrite au projet de budget 2015, relève d'une même politique de remise en question du rôle redistributeur de l'Etat, de surcroît dans une période d'accroissement des inégalités sociales. La CGAS ne peut que le dénoncer avec véhémence.

NON à la détérioration des conditions de travail du personnel des services publics et parapublics

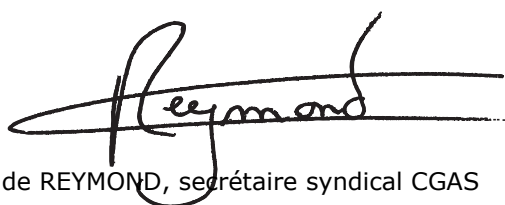
Les prestations à la population seront également mises à mal par les coupes linéaires de 1 à 2% dans l'ensemble des départements de l'Etat et des subventions aux divers établissements publics ou privés dispensant des prestations publiques. Les organisations représentatives du personnel de ces secteurs dénoncent à juste titre déjà depuis de nombreuses années le manque de moyens dont souffrent de nombreux services, de l'OCE au SPAd, de l'hôpital aux EMS en passant par l'aide à domicile, et ses conséquences sur la qualité de prestations à la population. Pour la CGAS, l'Etat devrait créer des emplois, de vrais emplois, dans ces secteurs, plutôt que de les soumettre à une cure d'amaigrissement. Elle dénonce le matraquage idéologique de la droite patronale qui ne cherche qu'à détruire de l'emploi public sans se préoccuper ni des besoins de la population ni des conditions de travail du personnel.

La CGAS s'inquiète également de la volonté du Conseil d'Etat d'imposer aux salarié-e-s de la fonction publique et parapublique une révision complète de la politique salariale sans de véritables négociations avec les organisations syndicales représentatives du personnel de ce secteur. Ce passage en force non seulement ne respecte pas les engagements du Conseil d'Etat relatifs au partenariat social tels que formulés dans son discours d'investiture, mais donne un signal extrêmement négatif pour l'ensemble des salarié-e-s travaillant à Genève. Car si l'Etat lui-même piétine le partenariat social, comment peut-il en exiger le respect de la part des patrons du secteur privé ?

La CGAS exprime ainsi sa pleine solidarité à l'adresse des salarié-e-s des services publics et parapublics, dont les conditions de travail sont encore brutalement attaquées, et soutient leur manifestation du 12 novembre. Outre les effets induits par le manque d'effectifs, notamment sur la santé du personnel, ce dernier verra encore une fois son salaire gelé et son pouvoir d'achat amputé. Qui plus est, toujours prompte à s'attaquer aux droits des salarié-e-s, l'UDC a déposé un projet de loi visant à augmenter le temps de travail de quelques 35'000 salarié-e-s actif-ve-s dans les services publics et parapublics, avec pour seule contrepartie d'augmenter encore la charge de travail par la suppression de 1800 emplois, soit plus que le départ de Merck-Serono. Force est donc de constater, que le dans le public comme dans le privé, le partage des gains de productivité ne se réalise plus.

Faire payer au personnel et aux usagers-ères un vote populaire

La CGAS, qui avait soutenu l'initiative sur la baisse des tarifs des TPG, dénonce la mise en oeuvre de celle-ci et le contrat de prestation des TPG qui visent à faire payer au personnel par la suppression d'une centaine d'emplois et des privatisations la réduction des tarifs acceptée en votation populaire. Ce mode de faire est inacceptable et scandaleux, la CGAS soutient le mouvement de lutte du personnel des TPG.



Claude REYMOND, secrétaire syndical CGAS



Manuela CATTANI, SIT, présidente CGAS